Envoyé en préfecture le 14/02/2023 Reçu en préfecture le 14/02/2023

Affiché le

ID: 005-210500583-20230213-202305-DE



COMMUNE DE FREISSINIERES EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2023 DÉLIBÉRATION N° 2023-05

CONSEILLERS EN EXERCICE: 10

Conseillers présents : 10 Conseillers absents : 2 Conseillers représentés : 2 Pour: 9
Contre:
Abstention:

L'an deux mille vingt-trois, le treize février à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 07 février 2023, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

<u>Présents</u>: ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Philippe - BOISSET Vincent - DRUJON D'ASTROS Cyrille - MESTRE Françoise - SEGOND Éric.

Absents: LATIL Jessica - LEJEUNE Laurent

Pouvoir : LATIL Jessica à BERTHALON Jérôme - LEJEUNE Laurent à BOISSET Philippe

Secrétaire de séance : ARDUIN Annie

Objet: SUBVENTION A L'ASSOCIATION AUTOUR DE LA BIAYSSE

Françoise MESTRE quitte la salle

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal la demande d'aide financière de l'Association Autour de la Biaysse et propose de l'accompagner en lui octroyant une subvention de 2 000.00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à octroyer une subvention de 2 000.00 € à l'Association Autour de la Biaysse.

Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme Le Maire Cyrille DRUJON D'ASTROS